

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 3 juin 2024

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **49**
Nombre de représentés : **5**
Nombre d'absents : **10**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TROIS JUIN à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Huguette BELLO, 1ère Vice-Présidente**.

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_040_CC_5
Vote des comptes financiers uniques 2023:
Budget principal, Budget annexe Ports de
plaisance Ouest, Budget annexe de la
GEMAPI, Budget annexe de l'Eau
Potable, Budget annexe de
l'Assainissement des Eaux usées

Nombre de votants : 54

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
28 mai 2024

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
10/06/2024

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Marie ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Josian ACADINE - Mme Audrey FONTAINE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - M. Alexis POININ-COULIN - M. Julius METANIRE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Amandine TAVEL - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Jacqueline SILOTIA - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRESENTÉ(E)S :

M. Tristan FLORIAN procuration à Mme Audrey FONTAINE - Mme Virginie SALLE procuration à M. Yann CRIGHTON - M. Gilles HUBERT procuration à M. Olivier HOARAU - M. Rahfick BADAT procuration à M. Bruno DOMEN - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2024

AFFAIRE N°2024_040_CC_5 : VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2023: BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST, BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI, BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE, BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le Président de séance expose :

Au 31 décembre 2023 le Territoire de l'Ouest dispose d'un budget principal et de quatre budgets annexes sans autonomie juridique pour lesquels il convient de voter les 5 comptes financiers uniques (CFU) correspondants :

- le budget principal ;
- le budget annexe Ports de plaisance ouest (avec autonomie financière) ;
- le budget annexe de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations- GEMAPI (sans autonomie financière) ;
- le budget annexe de l'Eau Potable (avec autonomie financière) ;
- le budget annexe de l'Assainissement des Eaux Usées (avec autonomie financière).

Les résultats de clôture sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 47.785.767,83 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 14.449.703,83 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 7.675.914,38 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 2.450.350,09 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 496.169,16 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 27.614.330,55 €.

BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 613.991,47 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 806.082,55 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 386.863,45 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 1.033.210,57 €.

BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 3.160.386,47 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 5.226.422,09 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 787.606,94 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 5 750 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 7.593.451,62 €.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 5.302.834,72 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 1.459.927,80 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 1.107.747,01 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 2.735.159,91 €.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 6.465.919,56 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 6.389.668,29 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 349.007,17 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 1.596.015 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 1.323.259,10 €.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 21/05/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 14/05/2024.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- PROCÉDER à l'adoption des comptes financiers uniques pour 2023 du Territoire de l'Ouest pour :

LE BUDGET PRINCIPAL :

VALIDER le compte financier unique 2023 du budget principal comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 47.785.767,83 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 14.449.703,83 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 7.675.914,38 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 2.450.350,09 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 496.169,16 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 27.614.330,55 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 7 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST :

VALIDER le compte financier unique 2023 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 613.991,47 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 806.082,55 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 386.863,45 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 1.033.210,57 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI :

VALIDER le compte financier unique 2023 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 3.160.386,47 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 5.226.422,09 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 787.606,94 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 5 750 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 7.593.451,62 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE :

VALIDER le compte financier unique 2023 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 5.302.834,72 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 1.459.927,80 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 1.107.747,01 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 2.735.159,91 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES :

VALIDER le compte financier unique 2023 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 6.465.919,56 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 6.389.668,29 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 349.007,17 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 1.596.015 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 1.323.259,10 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Huguette BELLO
1ère Vice-Présidente